

#07 | AVRIL 2025
Toute l'actualité de votre territoire



l'iNTERCO

LE JOURNAL



04 **actualité**
Composter
ses biodéchets

05 **DOSSIER**
Ça bouge en
Haut-Chablais

09 **actualité**
Faciliter l'accueil
des saisonniers



YANNICK TRABICHET
Présidente

La Communauté de communes du Haut-Chablais : un acteur clé du territoire

L'intercommunalité : à quoi ça sert vraiment ?

Vous vous êtes sûrement déjà posé cette question. Avec le nombre d'échelons administratifs en France, il est parfois difficile de comprendre notre organisation politique et administrative. Ce « mille-feuille territorial » soulève des interrogations sur son utilité et son efficacité.

La Communauté de communes du Haut-Chablais : un acteur clé en 2025

L'heure n'est pourtant plus à se questionner sur la pertinence de l'intercommunalité ; son rôle est à la fois évident et indispensable. Les communes confrontées à des enjeux de plus en plus complexes ne peuvent plus agir de manière isolée. Elles doivent s'unir pour élaborer des politiques publiques cohérentes.

Cette interdépendance entre les communes et l'intercommunalité est l'occasion d'agir plus efficacement. Prenons l'exemple de la mobilité, sujet central de ce journal : c'est à l'échelle intercommunale que nous pouvons organiser, développer des solutions adaptées aux besoins des usagers. La mobilité nécessite une approche collective où les partenariats et la solidarité territoriale prennent tout leur sens. En unissant nos forces, nous pouvons développer des solutions de transport intégrées et durables. Que ce soit par le biais de réseaux de transport en commun interconnectés, des voies vertes ou des services de covoiturage, chaque initiative contribue à bâtir un avenir équilibré et durable pour le Haut-Chablais.

Découvrez notre action au quotidien

Dans ce magazine, plongez au cœur de notre intercommunalité et découvrez comment nous agissons chaque jour pour notre territoire. Vous y trouverez des informations détaillées sur les décisions prises concernant des projets essentiels, tels que l'amélioration de la mobilité et la gestion des biodéchets.

Une intercommunalité plus visible et connectée

Notre ambition est claire : vous offrir une information à la fois transparente et facilement accessible. Pour atteindre cet objectif, nous modernisons notre communication en repensant notre site internet, en améliorant notre présence sur les réseaux sociaux, et en lançant ce journal qui sera disponible à la fois en version papier et numérique. De plus, nous avons choisi de renouveler notre identité visuelle afin de mieux incarner le dynamisme et l'engagement de notre Communauté de communes.

HAUT-CHABLAIS Interco : une collectivité + visible, + connectée, + engagée pour vous !

l'INTERCO #07 | AVRIL 2025

Le Journal de l'Interco du Haut-Chablais - Directrice de la publication : Yannick TRABICHET. Rédaction/photos : Gaëlle Le Coz, Sandra Lardy, New Deal. Conception/réalisation : New Deal Grenoble. © Photos/illustr. : Alba Santoro/ Les Gets Tourisme, Forest Pionier France, Haut-Chablais Interco, Item Conseils, Jyhell Photographe, Nikooo/OT Morzine, Shutterstock, X-droits réservés. Impression : Imprimerie Monterrain. Journal édité sur du papier 100% recyclé. Tirage : 7 000 exemplaires. Haut-Chablais Services administratifs - 18 route de l'église - 74430 Le Biot - 04 50 72 14 54.

📄📱 Suivez-nous sur les réseaux sociaux et sur www.cc-hautchablais.fr

d'ŒIL en 1 clin

SOUS LE SOLEIL 4,5 km sous les Planètes

Pour diversifier l'offre de randonnées, le Haut-Chablais aménage le sentier des Planètes, un nouvel itinéraire sur les traces du système solaire ! À chaque étape du parcours, on découvre une planète, avant de rejoindre la suivante à une distance proportionnelle à celle qui les séparent dans l'espace ! Le sentier, sur Les Gets, est accessible depuis le belvédère du Mont Chery ou depuis son départ principal au Mont Caly. Un panneau explicatif sur le système solaire y est installé et bientôt complété par un soleil de 1,50 m de diamètre !

Merci à Francis Monnet et Christophe Herdewyn, habitants des Gets, pour leur collaboration à ce beau projet !



EN ROUTE! Avec la navette, les documents en circulation !

Depuis 2023, l'Interco a financé une navette permettant la circulation des documents d'une bibliothèque du territoire à une autre. Vous pouvez désormais réserver, emprunter ou rendre vos romans, albums, bandes dessinées... dans n'importe quelle bibliothèque du réseau.

📄 Coût de la navette : 33 670 €

➔ Retrouvez toutes les infos pour bien utiliser le réseau des bibliothèques avec le nouveau guide pratique du lecteur, disponible en ligne ou dans chaque bibliothèque.

📄 infos : www.bibliotheques.hautchablais.fr



COLLECTE ÉQUIPÉE Un engin spécial pour Avoriaz

La Communauté de communes, compétente en matière de gestion des déchets, a investi dans un camion de collecte adapté aux besoins d'Avoriaz. Conçu spécialement, l'engin permet ainsi de collecter sans encombre les conteneurs semi-enterrés de la station, dont les voies restent enneigées de décembre à avril.

📄 Coût de l'engin : 1 M€

DROIT AU BUT! Des vestiaires de foot tout neufs !

L'interco du Haut-Chablais a redonné une nouvelle vie aux abords du stade de foot sur Bellevaux avec des vestiaires complètement réaménagés et remis aux normes ! Nouvelle toiture, création d'un espace bar / club house, agrandissement des vestiaires, création de sanitaires et remplacement des réseaux... tout est prêt pour améliorer l'accueil des footballeurs du FC Brevon !

📄 Coût de l'opération : 802 000 €



DÉCHETS

Valoriser ses biodéchets chez soi

Pour valoriser ses biodéchets à domicile, le compostage, c'est possible et c'est facile ! Il permet de réduire le volume de ses poubelles et de profiter, en plus, d'un amendement organique pour ses plantations.

Près d'1/3 des poubelles en France est constitué de biodéchets (déchets alimentaires et autres déchets naturels biodégradables). Plutôt que de les jeter avec les ordures ménagères et qu'ils soient ensuite incinérés, il est possible de les valoriser chez soi. Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi oblige ainsi les collectivités à proposer une solution aux particuliers. Il s'agit ainsi de limiter les déchets à collecter et traiter, et réduire le bilan carbone lié à la gestion des déchets (moins de dépenses d'énergie, moins d'incinération de déchets...). Le compostage à domicile est donc une solution pratique et facile à mettre en place. Elle va vous permettre de réduire le volume de vos poubelles mais aussi de créer du compost et vous éviter d'en acheter ! Cette matière organique peut être utilisée pour vos plantations, pour renforcer et structurer le sol de votre jardin, ou pour pailler le pied de vos plantes et les protéger du froid ou de la sécheresse.

 **Le processus de compostage réduit par 3 le volume des biodéchets.**

→ idée+

Réduire ses déchets, c'est aussi possible en les évitant ! Acheter en vrac ou à la coupe, ajuster les quantités, lutter contre le gaspillage alimentaire... il y a plein d'astuces pour moins jeter !

L'INTERCO VOUS AIDE À COMPOSTER

Parmi ses actions en faveur de la réduction des déchets, l'intercommunalité propose des composteurs en bois à tarif préférentiel. Les propriétaires habitant le territoire peuvent ainsi bénéficier, pour 30 €, d'un kit avec un composteur individuel, un bioseau et un mélangeur. Pour les immeubles et habitats groupés, des composteurs collectifs sont aussi proposés.

📞 infos/réservation : www.cc-hautchablais.fr



SENSIBILISER LES ÉCOLIERS

Depuis 2024, la Communauté de communes propose des interventions gratuites dans les écoles pour sensibiliser les plus jeunes au tri et à la réduction des déchets. Sous forme d'ateliers pratiques, les enfants mettent la « main à la pâte » et découvrent quoi faire des biodéchets et comment trier les emballages recyclables. Intéressé pour votre classe ? Appelez-nous !



Travail, achats, loisirs, tourisme... les déplacements sont au cœur du quotidien du territoire, marqué par une géographie montagnarde toute en vallées et en stations. Pour les faciliter et penser la mobilité de manière plus durable, l'interco s'engage pour agir à son échelle aux côtés de la Région.

ÇA BOUGE EN HAUT-CHABLAIS !

VERS UNE POLITIQUE DE LA MOBILITÉ

Même si les transports sont de compétence régionale, la Communauté de communes a la volonté d'œuvrer en faveur d'une mobilité plus durable avec un territoire mieux maillé et mieux connecté. C'est pourquoi elle s'est dotée, en 2024, d'un Schéma Directeur Global de la Mobilité*, dont un volet vélo qui vaut également Schéma directeur cyclable. Il s'agit ainsi, sur la base d'un état des lieux des pratiques, des besoins et enjeux de déplacements, de définir une feuille de route en matière de mobilité à l'échelle du territoire. Déclinée en un programme d'actions opérationnelles pluriannuel, elle est aussi un moyen de porter la voix de l'intercommunalité auprès de ses partenaires et de prétendre au soutien financier de divers aménagements et équipements.

* Avec le soutien financier de l'État


LES HABITANTS CONSULTÉS

1 004 répondants (775 habitants, 229 touristes), ont répondu à l'enquête destinée à mieux connaître les pratiques de déplacements et les attentes des usagers, menée dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Mobilité.

 **64%** des déplacements réalisés en voiture, et jusqu'à 85% pour les actifs

 **26%** à pied
 **6%** en bus
 **1%** à vélo

Les 3 destinations principales sont :

37,2% St-Jean d'Aulps
30,4% Morzine
30,3% Thonon

82% des sondés attendent en priorité des aménagements vélos

79% des usagers souhaitent une amélioration de l'offre de transports en commun



Qui fait quoi ?

Sur le territoire, c'est la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui a la compétence transport. Par convention, l'interco assume la gestion des inscriptions aux transports scolaires et le co-financement.

LES BONS GESTES !

Composter, c'est pas compliqué !

les déchets de cuisine

les déchets ménagers

les déchets de jardin

50% DE MATIÈRES HUMIDES ← Bien réussir son compost → **50% DE MATIÈRES SÈCHES**

Brassez votre compost 1 fois par semaine

Arrosez-le si besoin, sans excès, ou laissez le composteur ouvert quand il pleut !

Avant 6 mois, votre compost peut être utilisé en paillis !

Après 6 à 9 mois, utilisez-le pour le jardin ou vos plantations : 1/3 de compost pour 2/3 de terre

Je ne jette pas

- Restes d'origine animale
- Litière animale, excréments d'animaux domestiques, couches culottes
- Grosses branches et résineux, liserons et plantes rampantes, envahissantes
- Charbon de bois
- Bouchons en liège
- Sable, cailloux, graviers
- Huiles de friture
- Sacs biodégradables
- Contenu des sacs d'aspirateur
- Produits chimiques
- Mégots

LES 1^{RES} ACTIONS

Depuis l'adoption du Schéma de mobilité fin 2024, l'intercommunalité travaille à la priorisation des actions à mener dont la mise en œuvre se fera en partenariat avec la Région et/ou les communes. Aujourd'hui, la tarification unique est en place (voir ci-après). Une plateforme en ligne est en cours de déploiement, en lien avec les Offices de tourisme, pour proposer d'ici l'été 2025 un outil numérique d'information sur toute la mobilité du territoire. La sécurisation et l'accès au collège de Saint-Jean d'Aulps, ainsi que le développement d'actions en faveur du covoiturage sont également pointés comme prioritaires.

1 schéma 5 enjeux

16 orientations

Retrouvez le Schéma Directeur de la Mobilité sur www.cc-hautchablais.fr



Se déplacer en bus

Le réseau de transports en commun sur le Haut-Chablais compte 4 lignes interurbaines, des lignes à vocation scolaire, des lignes saisonnières et des lignes communales qui circulent aussi en saison.

1,60 € le trajet

- Y03 (Habère-Poche) > Bellevaux > Thonon-Les-Bains
- Y04 Bellevaux > Annemasse
- Y91 Morzine > Thonon-Les-Bains
- Y92 Cluses > Morzine

4 LIGNES INTERURBAINES

Elles permettent de se déplacer à l'intérieur de la vallée du Brevon et de la vallée d'Aulps et vers les pôles extérieurs de Thonon, Cluses et Annemasse.

Pour favoriser l'usage des bus au quotidien, l'intercommunalité a souhaité que les tarifs soient revus à la baisse et uniformisés. Aujourd'hui, 3 lignes bénéficient d'ores et déjà d'un tarif unique, quel que soit son point de départ et d'arrivée, à 1,60 € le trajet. **À compter du 1^{er} septembre prochain**, la ligne entre Morzine et Thonon, utilisée par 33 000 usagers par an, va également en profiter. Pour financer cette nouvelle tarification au bénéfice des usagers, l'intercommunalité va devoir prendre en charge et verser près de 90 000 € par an à la Région.



1,60 € le trajet

2 LIGNES SAISONNIÈRES

Le Balad'Aulps Bus est un service de mobilité en saison estivale et hivernale. Ses deux lignes permettent de relier les villages de la vallée d'Aulps, à raison de plusieurs passages quotidiens. Rendez-vous le 27 juin pour la reprise du service et se déplacer + facilement !

À SAVOIR ! En complément des services régionaux, des navettes saisonnières sont proposées sur les stations directement par les communes des Gets, Morzine, Montriond, Saint-Jean d'Aulps et Bellevaux.

Où? est le BUS

Avec Pysae, l'appli en ligne, suivez en temps réel l'avancée du Balad'Aulps Bus et son heure d'arrivée au point d'arrêt !

À noter !
Faute de fréquentation, la ligne Brev'Bus est supprimée. Les lignes régulières Y03 et Y04, ainsi que la navette communale de Bellevaux, desserviront le Brevon en hiver.

19 LIGNES SCOLAIRES

Elles assurent la desserte des établissements scolaires : écoles, collèges de Saint-Jean d'Aulps et de Bellevaux, lycées. Pour en bénéficier, les parents doivent inscrire leur(s) enfant(s) auprès de la Région dès le 12 mai et jusqu'au 19 juillet 2025 sur le site www.cc-hautchablais.fr

Pour la rentrée 2025/2026, la Région, imposée par l'État, a dû harmoniser tous ses tarifs compte tenu de leur forte disparité à l'échelle régionale et va appliquer de nouveaux tarifs avec d'importants changements, à savoir :

- > **Gratuité pour les primaires**
- > **Forfait à 120 € pour les secondaires**, dont les internes, mais qui donne accès, en plus de la ligne scolaire sur laquelle l'élève est inscrit, à toutes les lignes bus et TER régionales gratuitement (lignes régulières Y91, Y03, TER AURA...).

Année scolaire	Tarifs actuels 2024-25	Proposition de la Région pour les tarifs 2025-26	
		AD	NAD
AD : ayant droits (≥ 3 km). NAD : non ayant droits			
Primaire	25 €	0 €	225 €
Secondaire	1 enfant	120 €	225 €
	2 enfants	240 €	450 €
	3 enfants	300 €	526,50 €

Pour que tous les élèves du Haut-Chablais aient accès au transport scolaire dans les mêmes conditions, l'intercommunalité a décidé de participer financièrement auprès de la Région afin que les tarifs les moins élevés soient appliqués à tous.

TARIFS VALIDÉS PAR L'INTERCO POUR 2025-26 POUR TOUS

ZOOM SUR LA MOBILITÉ À MORZINE-AVORIAZ

Pour faciliter les déplacements à pied, l'intercommunalité assure le fonctionnement, l'entretien et le renouvellement des ascenseurs et escaliers / escalators à Morzine et à Avoriaz.

- ↳ Un nouvel escalier extérieur a été installé au Coulet à Morzine et des réparations réalisées sur les 2 ascenseurs (voir p.11).
- ↳ Depuis 2021, plus de 1,2 million a été investi par l'interco pour l'entretien et la rénovation des 6 ascenseurs et 2 escalators publics à Avoriaz. 240 000 € seront investis en 2025 et 2026.

Par ailleurs, en tant que porte d'entrée principale de la station, la gare d'accueil multimodale sur Avoriaz est également entretenue chaque année. L'intercommunalité, propriétaire depuis 2014, consacre environ 300 000 € par an pour le bâtiment, soit plus de 1,2 million depuis 2021.



PRATIQUE ! Le guide du transport scolaire du Haut-Chablais bientôt distribué à votre enfant directement à l'école ou au collège.



En selle !

Faciliter la pratique des mobilités douces et notamment le vélo est aussi l'un des objectifs prioritaires du Schéma de mobilité de l'intercommunalité.

L'interco lance 3 projets de développement de liaisons cyclables et de voies vertes sur des axes structurants permettant de mailler le territoire. Les liaisons complémentaires, reliant les axes principaux aux centres-bourgs et hameaux, ainsi que des liaisons à vocation touristique, seront de compétence communale.

VOIE VERTE VALLÉE DU BREVON REYVROZ > BELLEVAUX – 18,4 KM
 À l'étude pour un démarrage des travaux dès 2026, sous réserve de la maîtrise foncière, elle permettra de relier de manière sécurisée toutes les communes à vélo et à pied. Elle utilisera au maximum les cheminements existants avec des travaux d'aménagement sur plus de 7 km dont 2 créés complètement.

VOIE VERTE MORZINE > LA VERNAZ – 35 KM
 Pour assurer la liaison de la vallée d'Aulps et face aux crues de la Dranse impactant le chemin existant entre Morzine et Seytroux, l'intercommunalité engage une étude de faisabilité technique avec une variante par Le Biot et jusqu'à La Vernaz.

LIAISON CYCLABLE LES GETS > MORZINE – 3,5 à 6 KM
 Le tracé doit être finalisé ce printemps pour lancer une étude technique et financière sur les aménagements à réaliser.

Pour la pratique cycliste sur route, l'intercommunalité gère aussi le balisage de tous les cols et montées remarquables du territoire en partenariat avec le Département de la Haute-Savoie.

info+ sur www.cc-hautchablais.fr

- > Les infos des lignes de bus
- > Les inscriptions scolaires

FERMETURE PARTIELLE DES BORDS DE DRANSE

Très endommagé suite à des crues à répétition, le chemin vélo et piétons des bords de Dranse a bénéficié de travaux permettant une réouverture provisoire sur ses deux rives entre Montriond et Morzine, ainsi qu'entre Saint-Jean d'Aulps village et Seytroux. Le tronçon entre les ponts de la Moussière (Saint-Jean d'Aulps) et de la Lappiaz (station d'épuration d'Essert-Romand) reste fermé. Il pourrait rouvrir à l'automne si le Département de la Haute-Savoie réalise les travaux de rétablissement de la RD vers Essert-Romand et si l'intercommunalité peut réaliser des aménagements de sécurisation, notamment en face de Carrefour (Vernay Bron), pour lesquels une étude est en cours.



ÊTRE ACCOMPAGNÉ POUR RÉNOVER SON LOGEMENT

Envie de rénover votre logement (appartement ou maison) pour améliorer son confort et baisser sa facture énergétique ? Les conseillers de « France Rénov » vous accompagnent dans votre projet pour trouver les solutions techniques adaptées (isolation, chauffage, ventilation...) et connaître les aides financières mobilisables.

Permanences exclusivement sur rendez-vous !

- ➔ **Par téléphone**
04 56 19 19 19, du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- ➔ **En accueil physique**
dans les locaux de France Services du Haut-Chablais, le 2^e jeudi du mois : 3, route de Thonon à VAILLY et le 4^e jeudi du mois : 44 route de Morzine à MONTRIOND.

Participez à l'évolution du territoire

La Communauté de communes met à disposition du public la modification simplifiée n°1 de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Plan Local pour l'Habitat (PLUi-H).

Cette modification concerne plusieurs ajustements :

- ➔ À Morzine : modification du zonage autour de la Halle, réduction de son emplacement réservé (ER283) et suppression de son identification en tant qu'élément remarquable.
- ➔ Aux Gets : ajustement du périmètre Nx2 à La Poufferie.

Les documents sont consultables du 15 avril au 15 mai 2025 :

- ➔ En ligne sur le site : www.cc-hautchablais.fr/Le-PLUi-H-731
- ➔ En version papier, au service urbanisme au Biot, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 17 h.

Un registre est à votre disposition pour recueillir vos observations. Vous pouvez également transmettre vos remarques par mail à urbanisme@hautchablais.fr.

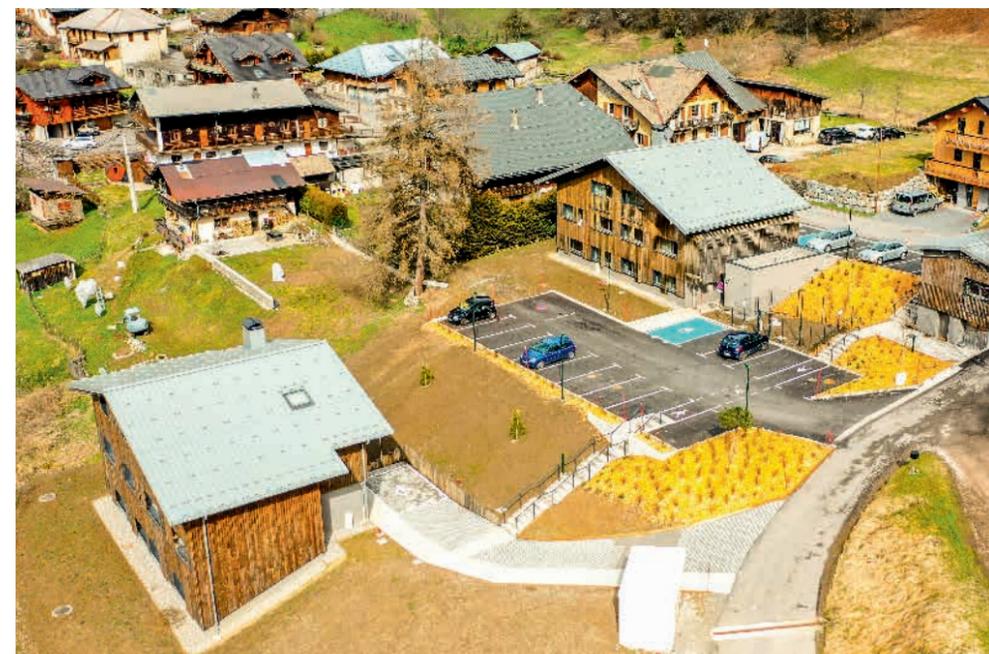
Votre avis compte : construisons ensemble l'avenir du Haut-Chablais !



Pour tout projet d'urbanisme, s'adresser au préalable à votre mairie ou au service urbanisme du Haut-Chablais :
par téléphone : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 17 h ou en accueil physique, uniquement sur rendez-vous.
➔ 04 50 72 16 17 - urbanisme@hautchablais.fr

Faciliter l'accueil des saisonniers

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'activité économique et touristique du territoire, l'intercommunalité s'engage auprès des saisonniers pour les aider à s'installer et ainsi faciliter leur embauche dans les stations locales.



Face au coût du logement et au manque d'offre, les travailleurs saisonniers ont de plus en plus de difficultés à se loger dans les stations où ils travaillent, compliquant de fait leur embauche. Aussi, l'interco agit pour développer des logements qui leur sont dédiés.

24 NOUVEAUX APPARTEMENTS

4,8 M€ ont été investis pour acquérir, réhabiliter et équiper un ancien centre de vacances situé sur Saint-Jean d'Aulps. Sur trois bâtiments, 24 logements de 15 à 40 m² ont ainsi ouvert leur porte en décembre 2024.

UNE AIRE DE CAMPING RÉNOVÉE

Cédé par la commune de La Baume à l'interco via un bail emphytéotique de 25 ans, le camping accueille des saisonniers en habitat mobile depuis 2000. L'interco, qui en assure la gestion et l'entretien, a engagé d'importants travaux pour améliorer les conditions d'accueil. Avec le concours de partenaires financiers*, 760 000 € (sans compter la micro-station d'épuration co-financée avec la commune de La Baume) ont ainsi permis de rénover entièrement deux blocs sanitaires et de créer une salle commune.

Pour bénéficier d'un logement, les employeurs doivent faire une demande auprès du Point Accueil Saisonniers du Haut-Chablais.



* État, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département de la Haute-Savoie

LE POINT ACCUEIL SAISONNIERS, KÉSAKO ?

C'est un lieu d'accueil créé par l'intercommunalité pour les salariés, les saisonniers et les employeurs. Son objectif est d'accompagner l'emploi saisonnier au travers de diverses actions : aide à la recherche d'emploi / au recrutement, relais d'informations et accompagnement (formation, droit du travail, logement, santé...), soutien individualisé...

À NOTER !

- ➔ Dès septembre prochain, les employeurs pourront transmettre leurs offres d'emploi pour qu'elles soient diffusées auprès des relais de l'intercommunalité.
- ➔ Le service entreprises de France Travail intervient tous les mercredis de la saison d'hiver dans les locaux de France Services à Montriond.

Point Accueil des Saisonniers
saisonnier@hautchablais.fr
06 43 37 70 62

COLLECTIF SANTÉ SAISON 74

Des saisonniers aux petits soins !

Depuis 2010, la Communauté de communes soutient les Cafés Santé Saison, à destination des travailleurs saisonniers du territoire. Il s'agit d'un accueil médico-social pluridisciplinaire itinérant dans les stations, gratuit et sans rendez-vous, où les saisonniers bénéficient de diverses prestations santé : dépistage IST/VIH, informations et conseils (contraception, santé sexuelle, nutrition...), prévention des accidents du travail et des troubles musculosquelettiques, des conduites addictives et réduction des risques...

Les Cafés Santé Saison sont organisés par le Collectif Santé Saison 74, en partenariat avec les hôpitaux du Léman avec le CEGIDD et le CSS, le Département de la PMI, les associations OPPELIA 74 THYLAC, APRETO et ARAVIH, l'AST 74 et les professionnels de santé des stations.



CONTACTS UTILES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Petite Enfance : 06 34 21 86 79
fanny.jamain@hautchablais.fr

Mobilité : 06 27 86 63 37
mobilite@hautchablais.fr

Santé : 07 77 89 54 07
martine.stoclin@hautchablais.fr

France Services : 06 43 37 70 62
franceservices@hautchablais.fr

Abbaye d'Aulps et musées :
04 50 04 52 63

Relais Petite Enfance et Parentalité :
04 50 72 42 66 - marine.trombert@hautchablais.fr
Ouvert : lundi 9 h à 18 h / mardi et jeudi 14 h - 18 h / mercredi et vendredi 9 h - 12 h

Micro-Folie : 07 77 46 11 40
pauline.legrand@hautchablais.fr
Accueil lundi et mardi

Réseau des écoles de musique : 04 50 79 14 34
jean-francois.dayot@hautchablais.fr

Conseillère numérique : 04 50 80 48 05
enora.senlance@hautchablais.fr

Lecture publique (Réseau des bibliothèques) :
06 46 88 55 16 - 04 57 43 06 23
virginie.panikian@hautchablais.fr

Déchets : 04 50 72 14 54
secretariat-dechets@hautchablais.fr

Espaces Naturels & Agriculture :
07 79 94 93 41 - marion.cazenave@hautchablais.fr
Accueil mardi, jeudi, vendredi

Médiatrice environnementale - Écogarde :
06 03 07 78 56 - ecogarde@hautchablais.fr
Accueil lundi, jeudi, vendredi, dimanche



Magali Rinaldi

**assistante maternelle à domicile
à La Vernaz depuis 2022,
partage la passion de son métier**

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le RPE accueille parents, familles et assistantes maternelles. Il accompagne les familles dans leur recherche de mode d'accueil, et les met en relation avec des assistant.e.s maternel.le.s ou crèches. Il propose des temps d'animation toute l'année, et de professionnalisation pour les assistantes maternelles.



LA PETITE ENFANCE
EN HAUT-CHABLAIS

48

assistants
maternels actifs

165

places d'accueil

111

berceaux

Comment se déroule une journée type ?

Les enfants arrivent entre 8 h et 9 h. Une fois tous là, on se dit bonjour en chanson et on apprend de nouvelles comptines. Ensuite, ils ont un temps de jeu libre pendant que je prépare une activité (motricité, peinture, pâte à modeler...). Après, nous retrouvons les autres assistantes maternelles du village et nous partons en balade tous ensemble, pendant au moins une heure, pour voir les animaux, jouer au city stade, dire bonjour aux écoliers en récréation... De retour, on passe à table. Je prépare des repas équilibrés, avec légumes, protéines, féculents, produits laitiers, et en fonction des demandes des parents. Après, les enfants font une sieste et goûtent à leur réveil. Puis nous ressortons prendre l'air dans mon jardin où il y a un parc de jeux, ou pour une nouvelle balade. Les enfants repartent entre 17 h et 18 h. Au final, mon objectif est de contribuer à les rendre heureux et épanouis. Qu'ils se sentent en sécurité, en confiance, grâce à une attention bienveillante et le respect de leur rythme et personnalité.

Des avantages et inconvénients ?

Le principal avantage est d'exercer à domicile, dans un cadre familial et confortable. Je suis entourée de petits êtres merveilleux qui m'apportent beaucoup de joie. Cela me permet aussi de rester présente pour ma fille, qui est en primaire. Quant aux inconvénients, je n'en vois pas ! Même si on travaille seul, je ne me sens pas du tout isolée grâce aux balades avec d'autres assistantes maternelles et au Relais Petite Enfance. J'y vais deux fois par semaine avec les enfants. Il y a des activités et moments de jeux. C'est un vrai temps de socialisation pour les petits. Pour moi, c'est l'occasion de partager conseils et expériences avec d'autres professionnelles, ou de suivre des formations. C'est un vrai atout. »

« Pourquoi avoir choisi ce métier ?

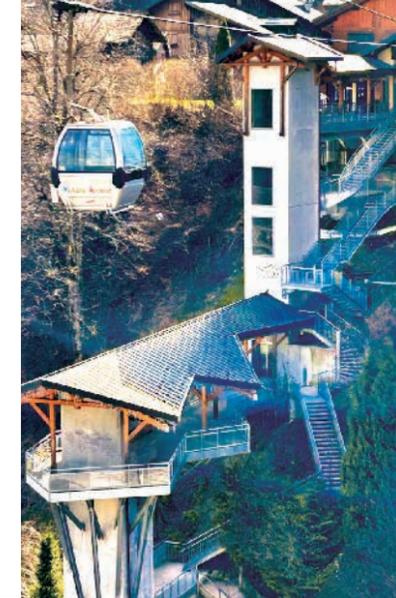
Je l'ai découvert quand j'ai confié ma fille à une MAM (Maison d'Assistants Maternelles) après mon congé maternité. Ce fut un véritable coup de cœur et j'ai été profondément touchée par la passion des professionnelles qui s'occupaient d'elle. J'ai donc changé de voie et préparé ma formation, en parallèle d'un emploi que j'ai trouvé dans la protection de l'enfance.

Quelle formation avez-vous suivie ?

Il faut faire une demande d'agrément auprès de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) qui reste par la suite un interlocuteur privilégié pour nous accompagner. Après le dépôt du dossier, on est convoqué à un entretien, durant lequel une infirmière puéricultrice teste nos connaissances sur la petite enfance. Celle-ci vient ensuite visiter notre domicile pour s'assurer qu'il est adapté à l'accueil des enfants et recommande des aménagements pour garantir leur sécurité. À l'issue de ces démarches, nous recevons l'agrément qui ouvre l'accès à la formation d'assistante maternelle, gratuite et organisée par le Département, sur 120 heures. Les 80 premières sont obligatoires pour pouvoir démarrer l'activité. Elles portent sur l'acquisition de compétences essentielles : besoins fondamentaux de l'enfant, spécificités du métier, rôle et place de l'assistante maternelle dans les dispositifs d'accueil... Les 40 heures restantes doivent être complétées dans les 3 ans maximum après l'accueil du 1^{er} enfant. Puis on présente le CAP accompagnant éducatif petite enfance. L'agrément se renouvelle tous les 5 ans, voire 10 si on passe le CAP Petite Enfance.

TRAVAUX

**L'intercommunalité,
au travers de ses propres
actions ou en soutien
aux communes, investit
sur le territoire pour
l'équiper et l'aménager**



Liaison piétonne sur Morzine

Afin de faciliter et sécuriser les déplacements piétons entre les télécabines de Super Morzine et le parking du Palais des sports, l'intercommunalité a co-financé avec la commune l'installation d'un escalier métallique extérieur au Coulet. Il est situé le long des 2 ascenseurs qui ont eux aussi profité de travaux de maintenance (changement des freins, des câbles de traction, et réparation d'un moteur).

€ 62 000 pour l'escalier
50 000 € pour les ascenseurs

Extension de la Maison de Santé du Brevon

En septembre 2024, l'interco a lancé des travaux d'extension de la Maison de Santé du Brevon à Lullin. Son objectif est de continuer à répondre aux besoins de la population en développant l'offre de soins de premier secours. Un cabinet dentaire (dont les modalités de rendez-vous seront connues d'ici fin avril) et deux nouveaux cabinets médicaux viendront ainsi compléter, d'ici l'été, la structure qui regroupe déjà 1 médecin, 4 infirmières, 4 masseurs-kinésithérapeutes, 1 orthophoniste et 1 pédicure-podologue.

Ouverte depuis 2019, la maison de santé est rattachée à l'association des professionnels de santé de la vallée du Brevon qui permet d'améliorer la prise en charge des patients du territoire par une concertation pluriprofessionnelle régulière.

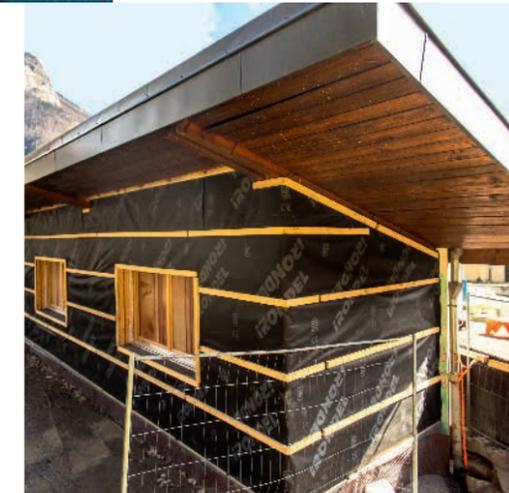
€ 420 000 € de travaux
avec le soutien de l'État



Bientôt Les P'tits Mouzets rénovés !

Compétente en matière de petite enfance, l'intercommunalité soutient financièrement et accompagne les crèches associatives du territoire. Des travaux de rénovation pour agrandir et réaménager, l'espace ainsi que pour végétaliser la cour de la micro-crèche Les P'tits Mouzets à La Baume sont en cours depuis fin 2024. Ils vont permettre de porter la capacité d'accueil de 10 à 12 places.

€ 313 800 € HT co-financés
avec la CAF 74 et le Département
de la Haute-Savoie



Reconstruction de la déchèterie des Gets

Depuis décembre 2023, la déchèterie intercommunale située aux Gets a été refaite à neuf ! L'ancienne en métal, devenue obsolète, a été démantelée au printemps de la même année pour en reconstruire une nouvelle aux normes actuelles. Le choix d'aménagement s'est porté sur une structure en dur avec des modules en béton préfabriqués en usine et assemblés sur place en 2 jours. Au préalable, les travaux de terrassement, d'électricité et de maçonnerie avaient été réalisés par des entreprises locales. Puis le site a été finalisé avec la pose des éclairages, des portails et de la clôture. Grâce à ce système, solide et à la fois modulaire, la reconstruction du site a été rapide et permet en outre des évolutions ultérieures si besoin.

€ 1,6 M€ d'études et travaux

125

c'est le nombre de
points d'apport volontaire
installés sur le Haut-Chablais
pour faciliter le dépôt
de ses déchets

C'est au programme

Festival du conte



Atelier nature

ABBAYE D'AULPS

« Castelet is not dead »

3 juin - 19 h - avec la Cie ARNICA

Un spectacle de la Maison des Arts du Léman dans le cadre des Chemins de Traverse

Festival du conte autour de la Marionnette
8 juin - 10 h > 19 h - Entrée libre

Abbaye Sonic - 28 juin - 14 h > 2 h

Festival de musique électronique co-organisé avec Château Sonic

+ www.abbayedaulps.fr



Abbaye Sonic

MUSÉES

La nuit | 17 mai des musées | Gratuit

MUSÉE DE BELLEVAUX - 20H > 23H

Le musée en mode nuit, sans lumière ! Une visite inédite à la lampe torche ou la lampe à UV ! Amenez celle que vous avez pour découvrir les animaux des montagnes d'une manière inattendue.

+ www.museesdebellevaux.fr

MUSÉE DE LA MUSIQUE MÉCANIQUE 21H > MINUIT

Une Œuvre, une Chanson ! Une visite du musée aux chandelles qui met en valeur des œuvres à travers des chansons !

+ www.musicmecalettes.org



Musée de la musique mécanique

PARENTALITÉ

ATELIERS

Éveil corporel

19 avril / 24 mai / 14 juin

9 h > 10 h : non marcheurs

10 h 30 > 11 h 30 : marcheurs-explorateurs

Espace Petite Enfance au Biot

Jeux - 15 h > 18 h

14 mai : Salle de la Colombière aux Gets

11 juin : Espace Petite Enfance au Biot

Nature - 9 h 30 > 11 h 30

21 mai : Parking face à l'église à Vailly

26 juin : Col de Tréchauffé à la Forclaz

FORMATIONS

1^{ers} secours pédiatriques pour adultes

14 avril : apprendre les gestes d'urgence pour les nourrissons (0-2 ans)

1^{ers} secours pédiatriques pour adultes

23 juin : apprendre les gestes d'urgence pour les enfants de 3 ans jusqu'à la puberté (12 ans).

Maison de Santé de la Vallée d'Aulps à Saint-Jean d'Aulps - 9 h 30 > 12 h



Musée de Bellevaux

CONSEILS COMMUNAUTAIRES

LES MARDIS À 18 H

→ 13 mai

→ 10 juin

→ 8 juillet

Lieux à préciser

+ www.cc-hautchablais.fr

RENCONTRES

Réunion d'informations

et d'échanges - 22 mai > 20 h

« Quel mode d'accueil pour mon enfant »

Espace Petite Enfance au Biot

RÉCRÉ DES MARMOTS

Les 1^{er} et 3^e jeudis du mois

9 h 15 > 11 h 15 - Maison de Santé

de la Vallée d'Aulps à Saint-Jean d'Aulps

+ enfance@hautchablais.fr

06 34 21 86 79

